

Dr. Mervette GUERROUI

Niveau : Master 1, Premier semestre

Matière : Littérature comparée

COURS I : Origines et définition

Introduction :

Posons d'emblée la question : que signifie l'expression littérature comparée ? Une brève approche historique s'impose pour comprendre pourquoi et comment elle a été élaborée. Comparer est un des modes de fonctionnement de l'esprit humain, indispensable au progrès des connaissances. Il s'agit en effet de prendre ensemble plusieurs objets ou plusieurs éléments d'un ou de plusieurs objets pour en scruter les degrés de similitude, afin d'en tirer des conclusions que l'analyse de chacun d'eux n'avait pas nécessairement permis d'établir, en particulier sur leur part de singularité. La reconnaissance de l'importance de ce processus intellectuel a suscité l'établissement de nombreuses sciences fondées sur des méthodes comparatives, dans une perspective dynamique, essentiellement heuristique (qui sert à la découverte). La première discipline ainsi dénommée avait été, à la fin du XVIIIe siècle, la comparative anatomy, devenue en français anatomie comparée, avant que n'apparaissent, tout au long du XIXe siècle, des disciplines comme la grammaire comparée, la législation comparée et la littérature comparée.

La littérature comparée est à entendre par conséquent comme science comparative de la littérature, une branche des sciences humaines et sociales qui se propose d'étudier les productions humaines signalées comme œuvres littéraires, sans que soit définie au préalable quelque frontière, notamment linguistique, que ce soit. Il ne s'agit pas tant de « comparer des littératures » que de questionner la littérature en plaçant chaque œuvre, ou chaque texte, dans des séries, à élaborer par le chercheur, qui interrogent la singularité relative de cette œuvre ou de ce texte. Dans cette perspective, un ensemble d'œuvres littéraires n'est pas un donné qu'il s'agit d'explorer en tant que tel, il est un horizon problématique dont le lecteur s'approche en des frontières, des marches, des carrefours – autant de termes souvent employés par les

comparatistes pour parler de leur discipline. Les comparatistes construisent des espaces où ils se heurtent volontairement à des œuvres venues de pratiques et de cultures « autres » : l'étranger est leur pierre de touche. Cette reconnaissance de l'altérité est alors ce qui permet d'approcher la question : pourquoi la littérature comparée ? Depuis son établissement en tant que discipline universitaire à la fin du XIXe siècle, la littérature comparée n'a cessé d'évoluer. D'abord fortement attachée à la prise en compte des rapports de faits, attentive aux notions de rayonnement, d'influence, mais ayant procédé de plus en plus, dans la seconde moitié du XXe siècle, à des confrontations et à des rapprochements inédits, elle essaie, avec des méthodes sans cesse renouvelées, de contribuer à la constitution d'humanités pour notre temps.

La littérature comparée consiste donc en l'étude internationale ou multilingue de l'histoire de la littérature. Elle étudie les grands courants de pensée, le style et les grandes écoles ; mais aussi les genres, les formes et les modes littéraires, les sujets et les thèmes. Elle examine la présence d'une œuvre littéraire, d'un auteur, d'une littérature, voire d'un pays dans une autre littérature nationale. Enfin, elle étudie des auteurs de langues différentes, mais liés par des « influences » et des affinités typologiques. La littérature comparée englobe la critique littéraire et la théorie et parfois la LITTÉRATURE ORALE ou folklorique, ainsi que les relations interdisciplinaires avec d'autres disciplines artistiques et d'autres sciences humaines, comme la philosophie et la psychologie.

Bien qu'elle existe dans la plupart des pays où l'on trouve des universités et des centres spécialisés dans le domaine des lettres et des sciences humaines, traditionnellement cette discipline a toujours été importante en France, aux États-Unis et en Europe de l'Est. On reconnaît trois grandes écoles : l'école orthodoxe ou française axée sur la recherche rigoureuse de preuves historiques de contacts, d'imitations, d'influences et de traductions; l'école nord-américaine qui met l'accent sur la méthodologie et la théorie; enfin l'école de l'Europe de l'Est qui intègre cette approche dans une vaste étude de l'histoire, de la théorie et de la critique de la littérature mondiale.

Villemain, érudit français, est probablement le premier à utiliser, en 1827-1828, le terme « littérature comparée » repris par la suite par l'influent critique C.A. Sainte-Beuve. L'équivalent anglais « comparative literature », créé par Matthew Arnold, est quelque peu déroutant, car la discipline ne procède pas tant par comparaison (comme dans toute recherche en sciences humaines) que par des études fondées sur le concept selon lequel la littérature est non seulement le produit d'une nation et l'expression d'une langue, mais aussi, comme la musique et la peinture, un phénomène humain universel.

Cette discipline a subi l'influence d'anciens courants méthodologiques comme le positivisme et la philologie du XIXe siècle, l'histoire des idées, le marxisme, les perspectives sociologiques et la psychanalyse du XXe siècle. Récemment, le formalisme et surtout le structuralisme et la théorie de la communication (la sémiologie) l'ont fortement influencée.

1. Littérature comparée et comparaison :

La littérature comparée n'est pas la comparaison littéraire. Il ne s'agit pas de transposer simplement sur le plan des littératures étrangères les parallèles des anciennes rhétoriques. Les comparatistes n'aiment pas beaucoup s'attarder aux ressemblances et différences entre Tennyson et Musset, Dickens et Daudet, etc. Mais si l'on récuse la comparaison, que faut-il invoquer pour définir la discipline ? Jean-Marie Carré mettait en avant « l'étude des relations spirituelles internationales », les « rapports de fait ». Au départ, la littérature comparée procède d'une prise de conscience, donc d'une problématisation, de la dimension étrangère dans un texte, chez un écrivain, dans une culture. Le comparatiste doit justifier ses mises en relation, ses manipulations, les détours faits par telle ou telle littérature étrangère et les lectures nouvelles qui peuvent parfois révéler, par le jeu des comparaisons, des aspects inédits, ignorés de certains textes retenus. L'analyse littéraire ici n'est pas une fin au même titre que l'étude spécifique d'un texte. Elle apparaît toujours comme un moyen et la comparaison est d'ailleurs, dans le cas d'un programme, toujours inachevée et dans le cas d'une thèse elle se confond avec le plan, plus ou moins bien posé pour ratisser tous les aspects dans un ordre logique supposant clarté et progression. Aussi le comparatiste a-t-il toujours besoin de se justifier pour faire accepter son travail et pour se justifier.

C'est pourquoi les chercheurs belges ont raison de souligner que le comparatisme est avant tout une « visée » et qu'il n'est pas définissable en tant que domaine ou en tant que méthode. Par visée, il faut entendre que l'examen du comparatiste réside dans la recherche, la confrontation d'ensembles de données, d'analogies structurelles ou de rapports systémiques qu'on pourra ensuite expliquer par l'histoire, par des principes de causalité divers. Ils proposent de nommer « comparats » ces unités descriptives ou approches corrélatives puisque la visée comparatiste est essentiellement une mise en corrélation d'objets. Cette mise en corrélation peut porter sur des coïncidences historiques, des parallélismes méthodologiques, des similarités structurelles ou la subsumption d'un ensemble de données dans la culture humaine et dans les capacités du sujet producteur qu'est l'homme.

Sous réserve d'un discours élaboré par lequel le comparatisme définirait une démarche de description, la discipline pourrait être envisagée comme une « ethnographie ouverte », étudiant les cultures comme des polysystèmes en contact, avec une attention portée aux échanges, aux oppositions, aux dérivations, aux imitations, aux adaptations, en gros aux correspondances (homologie de contenu d'ordre qualitatif), aux équivalences (correspondances quantitatives) ou homomorphies (correspondances formelles ou structurelles).